



## **Par clé GC**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Monsieur John Traversy  
Secrétaire général  
Conseil de la radiodiffusion et des  
Télécommunications canadiennes (CRTC)  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N2

### **Objet : Rapport annuel de V Interactions inc. à l'égard du respect de ses conditions de licence et engagements quant à la diffusion de nouvelles locales au cours de l'année de radiodiffusion 2013-14**

Monsieur le Secrétaire général,

Le 26 avril 2012, le Conseil a maintenu jusqu'au 31 août 2015 les conditions de licence en matière de programmation locale et d'émissions prioritaires qui avaient été fixées dans la décision de radiodiffusion 2008-129 autorisant la modification du contrôle effectif de TQS inc. et renouvelant les licences de CFJP Montréal, CFAP Québec, CFKM Trois-Rivières, CFKS Sherbrooke, CFRS Saguenay ainsi que celle du réseau TQS (maintenant V).

Cette décision<sup>1</sup> faisait suite au dépôt d'une demande de V Interactions inc. (« V » ou « V Interactions ») visant à maintenir ses conditions de licence à leur niveau actuel ainsi qu'à l'audience publique tenue à Montréal et à Québec durant la semaine du 5 décembre 2011 pour étudier cette demande.

Au cours de cette audience, V Interactions a pris un certain nombre d'engagements dont celui de déposer un rapport annuel faisant état du respect de ses conditions de licence et engagements quant à la diffusion de nouvelles locales au cours de l'année de radiodiffusion précédente.

En outre, V Interactions s'est engagée à ne plus comptabiliser les reprises de bulletins de nouvelles dans le calcul du nombre d'heures de diffusion prévues par les conditions de licence de chaque station. De plus, afin de s'assurer que les bulletins de nouvelles locales reflètent adéquatement les communautés desservies par ses stations, elle s'est aussi engagée à ce qu'au moins 50% du contenu des bulletins de nouvelles locales soit constitué de segments de nouvelles s'adressant spécifiquement à l'auditoire desservi par chaque station.

---

<sup>1</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2012-243



**V INTERACTIONS INC.**

85 RUE SAINT-PAUL OUEST | MONTRÉAL (QUÉBEC) | H2Y 3V4 | CANADA  
T 514.390.6100 | F 514.390.6317 | vtele.ca | v mobile



Au cours de l'année de radiodiffusion 2013-14, les segments de bulletins de nouvelles locales de CFJP Montréal, CFAP Québec, CFKM Trois-Rivières, CFKS Sherbrooke, CFRS Saguenay ont été diffusés dans l'émission de nouvelles « Infos Ça commence bien le matin » présentée du lundi au vendredi de 6h à 7h et dans le magazine matinal « Ça commence bien le matin » du lundi au vendredi de 7h à 9h.

En tout, ces stations ont diffusé quotidiennement à l'intérieur de ces deux émissions six segments de nouvelles locales dont trois étaient d'une durée de cinq minutes et trois d'une durée de trois minutes. Au total, les cinq stations de V interactions ont donc diffusé deux heures de nouvelles locales par semaine au cours de l'année.

Nous confirmons également qu'une majorité de ces nouvelles s'adressaient spécifiquement aux communautés desservies par chacune de ces stations et que les bulletins étaient originaux.

Je vous prie, monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mark G. Sorella  
Directeur, affaires juridiques  
V Interactions inc.